

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: L'Union suisse pour la protection civile a le vent en poupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Comité de gestion de l'USPC. A partir de la gauche: Serge Turin, caissier central; Peter Wieser, vice-président; Robert Bühler, président central; Christiane Langenberger, vice-présidente, et Therese Isenschmid, présidente de la commission de rédaction.

Construire ensemble l'avenir

L'Union suisse pour la protection civile a le vent en poupe

rei. C'est sous le signe de la confiance et de l'ouverture que s'est déroulée le 11 avril au château de Lenzbourg la 38^e Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile. Stimulée par le large consensus qui s'est établi sur le Plan directeur Protection civile 95, l'Union mettra toutes ses forces au service de cet ambitieux projet. L'avenir a déjà commencé. A nous de participer à sa construction dans un esprit inventif et entreprenant.

La Protection civile se développe et l'association faîtière s'en trouve aussi valorisée, constate le président central Robert Bühler en ouvrant l'Assemblée des délégués. La Protection civile a montré son aptitude à se remettre en question; dans ses rangs, la volonté est manifeste de mener à bien les réformes introduites. Elle fait preuve aussi de

plus d'ouverture et d'un réel souci d'informer. Au moment de mettre en œuvre le Plan directeur 95 qu'elle a adopté, la Protection civile se distingue par quelques traits qui lui valent un regain de sympathie: la conscience de sa culture, un féminisme de bon aloi et son attachement à la patrie. L'occasion idéale de se rendre plus populaire.

Dans son rapport annuel, le président central rappelle qu'en 1991 déjà, l'Union suisse pour la protection civile a orienté le plus clair de ses activités sur le Plan directeur 95. La séance de Nottwil et ses conclusions ont donné l'impulsion attendue. La suite est programmée au 10 octobre de cette année. La séance sera essentiellement consacrée à l'adaptation de la législation et à la formation.

Présentant son rapport d'activité, Fritz Peter Jaun, président de la commission

de gestion, fait remarquer que dans la mise sur pied du Plan directeur, l'Union a exercé toute l'influence – limitée – dont elle disposait. Il félicite et remercie l'ensemble du secrétariat pour son engagement hors du commun qui a permis de maîtriser les problèmes internes liés à la restructuration et, au prix d'un énorme travail, de remettre l'Union sur la bonne voie. Ses remerciements vont aussi à l'Office fédéral et à son directeur en instance de départ, toujours bienveillants et serviables.

Le vice-président Peter Wieser a la joie d'annoncer des résultats satisfaisants tant en ce qui concerne la caisse centrale que la revue. En financier avisé, il s'empresse toutefois de tempérer l'enthousiasme: le boni de la caisse est le résultat d'une activité réduite. Quant à la revue, il convient d'ouvrir l'œil et de parer à la chute des abonnements. ▽

Sapeurs-pompiers – SSC – Troupes de protection aérienne

Trois partenaires pour les secours en cas de catastrophe

rei. A l'assemblée des délégués qui s'est tenue à Lenzbourg, l'USPC a poursuivi ses travaux visant à approfondir les contacts et échanger des informations avec les autres organisations de secours. Les orateurs du jour étaient Willy Gabl, président central de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, le colonel EMG R. Wyler, de l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée et le brigadier Jean Langenberger, vice-directeur de l'Office fédéral des troupes de protection aérienne.

La nouvelle politique de sécurité instituée par le Conseil fédéral, liée au renouvellement du mandat à la protection civile et à l'armée, donne la chance à ces deux institutions de faire ensemble la preuve de leur efficacité, a affirmé Jean Langenberger. Il ne faut pas oublier toutefois que la responsabilité des secours en cas de catastrophe incombe en premier lieu aux autorités communales. L'aide du canton et de la Confédération se situe au niveau supérieur; elle doit être sollicitée. La Confé-

dération est essentiellement responsable lors de catastrophes à propagation rapide: accidents nucléaires, épidémies, etc. Les secours à apporter au-delà des frontières nationales sont également de son ressort. La collaboration des trois partenaires de demain: protection civile (400 000 engagés), sapeurs-pompiers (180 000) et troupes de sauvetage (25 000) est garante d'une aide efficace en toute situation. La plupart des catastrophes nécessitent le recours à ces trois partenaires. Ce n'est